

Le contrat d'apprentissage : Aides et Exonérations

Aides du Conseil Régional Midi-Pyrénées				
	Montant	Taille entreprise	Conditions	Versement
Aide à l'embauche	915 €	< 20 salariés	Apprenti de – de 26 ans ----- Contrat d'au – 1 an ----- Sans diplôme (<CAP / BEP)	2 mois + 1 jour après contrat
Aide de soutien à l'effort de formation	1525€	Tout type d'entreprise	Tout niveau de Formation ----- Pour tout contrat d'apprentissage	Fin de chaque année de cycle de formation (année de cours) sous réserve de l'assiduité de l'apprenti
	305€	< 20 salariés	Apprenti de plus de 18 ans	
	7,62 € / h	< 20 salariés	>600 h de formation en CFA, majoration de 7.62€/h de formation supp dans la limite de 200h	

Aides nationales				
	Montant	Taille entreprise	Conditions	Versement
Exonération des charges		< 11 salariés	Exo des charges salariales et patronales	- Gérée par l'URSSAF - Exonération directe lors de la déclaration trimestrielle des charges sociales
Crédit d'impôt	1600€ (prorata s/ 1 an et en fonction du nombre moyen d'apprenti)	Tout type d'entreprise	Entreprises imposées d'après leur bénéfice réel	- imputation sur l'IS ou sur l'IR de l'année - emploi un apprenti depuis au moins un mois (condition appréciée au 31/12 de l'année civile)